

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'INJOUX-GENISSIAT

N° 23 /08

SEANCE DU 27 MARS 2023

**Nombre de****Membres**

En Exercice : 14

Présents pour

le vote : 8

Procuration : 3

Votants : 11

Pour : 11

Abstention : 0

Contre : 0

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept mars à dix-neuf heures, le conseil municipal d'Injoux-Génissiat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Denis MOSSAZ, Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : 20 mars 2023

**Membres présents à la séance** : Mmes MM. ANDRE Bérengère, BALSEM Lydie, BLANC Valérie, BOSSON Pascale, CARREZ Laurent, FOUCART Bernard, LECOQ Frédéric, MOSSAZ Denis, PRUDHOMME Joël,

**Absents ou excusés** : ARTERO Véronique, BILLET Benoît (arrivé à 19h15) FILLOD Claude (pouvoir à Frédéric LECOQ, SELIER Sophie (pouvoir à Bérengère ANDRE), VERDET Patricia (pouvoir à Pascale BOSSON)

**Secrétaire** : Bernard FOUCART

### **Objet : Approbation du Compte Administratif 2022 – Budget principal de la commune**

Pour le vote du compte administratif, le maire, intéressé au débat, quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Pascale BOSSON, 1ère adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 du budget général dressé par M. Denis MOSSAZ, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives du budget principal de la commune de l'exercice considéré, à l'unanimité,

1) approuve la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer comme figurant ci-après.

2) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3) reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4) arrête les résultats définitifs résumés tels que dessous

2022	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL	Restes à Réaliser
Dépenses	1 804 869,89	1 558 337,87	3 363 207,76	417 661,54
Recettes	2 694 528,18	930 689,11	3 625 217,27	107 212,77
Résultat annuel	889 658,27	- 627 648,76	262 009,51	- 310 448,77
Report antérieur	828 771,66	504 014,15	1 332 785,81	
<b>Résultat</b>	<b>1 718 429,93</b>	<b>- 123 634,61</b>	<b>1 594 795,32</b>	



Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés.

Le secrétaire

Bernard FOU CART

Le Maire



Denis MOSSAZ